

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

COMMUNE DE CHATILLON LE DUC

Séance du 19 octobre 2022

Nombre de conseillers

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Représentés : 3
- Absents :

La convocation du Conseil
Municipal a été faite le : 14
octobre 2022

Le Maire certifie que le
compte-rendu de cette
délibération a été affiché à la
porte de la mairie le 20
octobre 2022

Catherine BOTTERON

Par déléation du Maire,

Le 1^{er} Adjoint

Maire

Fabien PELLETIER

L'an deux mille vingt-deux, le 19 octobre 2022,
Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Laëtitia MOUCHET, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Yasmina CATTIN, Mrs Fabien PELLETIER, Daniel BARTHOD, Simon DUGAS, Pierre MONTRICHARD, Philippe PRENEL, Christophe MAILLARDET, Jean-Pierre VALLAR, Renaud COLSON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : Mme Annie POIGNAND donne pouvoir à M. Fabien PELLETIER, Mme Marie-Christine BERTRAND donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, M. Dorian MAZIER donne pouvoir à M. Daniel BARTHOD

Absentes : Mmes Séverine PUTOT, Nicole GRANDFOND

- Délibération n° 2022-57 : organisation des espaces pour la restauration scolaire

Madame le Maire rappelle que la restauration scolaire est gérée par notre délégataire l'UFCV, qui utilise pour cela les locaux du périscolaire.

La restauration scolaire est organisée :

- En 1 service pour les enfants de l'école maternelle,
- En 2 services pour les enfants de l'école élémentaire.

Depuis le début de l'année, la demande de restauration scolaire est en très forte augmentation, et la capacité maximum de 135 repas est atteinte.

Or, une dizaine de familles restent encore en attente pour une prise en charge de leurs enfants sur le temps du midi.

Aussi, et pour répondre à cette demande dès la rentrée scolaire après les vacances de la Toussaint 2022, il est proposé d'étendre l'espace dédié du périscolaire en réduisant l'espace dédié à la médiathèque de 33m².

Mme le Maire indique que les bénévoles de la médiathèque ont été consultés, plusieurs entretiens ont eu lieu en présence de Mrs Fabien PELLETIER, Frédéric GABET et elle-même.

Aucun accord n'ayant abouti, Mme le Maire souhaite soumettre la question autour d'un débat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE de répondre à la demande des familles,**
- **DECIDE d'accueillir tous les enfants scolarisés concernés,**
- **APPROUVE le nouvel aménagement des espaces entre le périscolaire et la médiathèque selon plan joint,**
- **CHARGE le secrétaire général de la mise en œuvre de cette décision.**

Votants : 17

Pour : 17

Contre :

Abstention :

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 025-212501332-20221019-DELIB202257-DE

- Proposition -



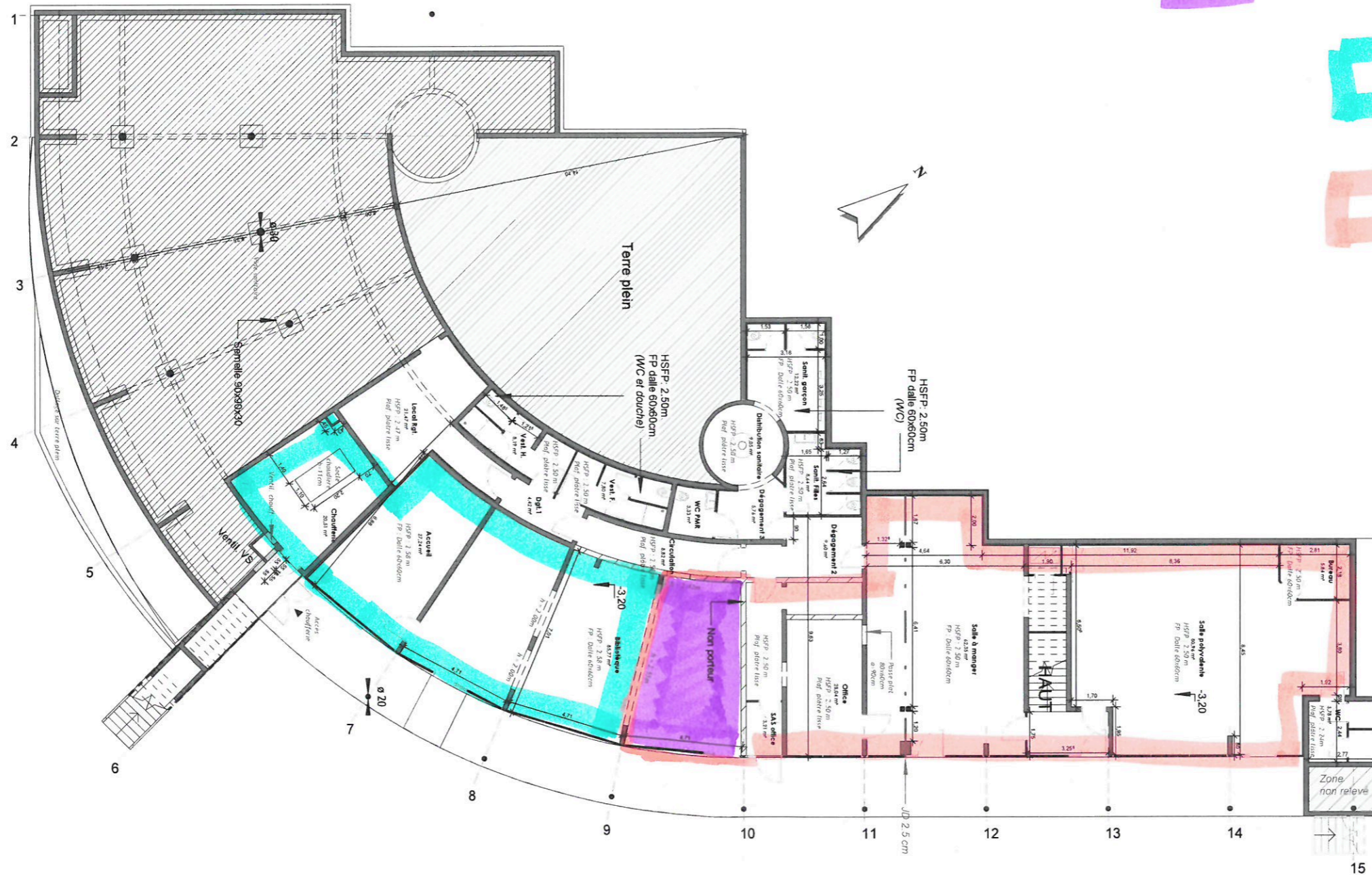
33 m²



Médiatique



Periscolaire



2054

DIAG



Plan RDJ

n°doc	indice	échelle	dessin	date de création
DIAG_02		1 : 200	MIC	16/08/2021

Commune de Châtillon le duc
 Réhabilitation du groupe scolaire

Rue de la dame blanche / 25870 CHATILLON-LE-DUC

